

# Les revenus **2014** de l'agriculture biologique en Pays de la Loire

*Édition décembre 2015*



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**

CHAMBRES D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE



# Édito

Les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire, en collaboration avec plusieurs centres de gestion, vous présentent les revenus 2014 de l'agriculture biologique. Ces données compilées constituent des repères pour les agriculteurs bio et servent de références pour les porteurs de projet. Je remercie les centres de gestion pour les données transmises.

En 2014, l'EBE des exploitations bio de la région est relativement stable, mais les résultats sont hétérogènes suivant les productions.

Les exploitations en grandes cultures ont dû faire face à une hausse importante des charges, ce qui a fortement diminué leur résultat courant.

Pour les autres productions, on constate une certaine stabilité. L'année 2014, par son climat, a été propice aux cultures et a permis de faire des stocks de fourrages ce qui a favorisé l'autonomie des exploitations. Dans l'ensemble, les prix de vente des différentes productions se sont maintenus ce qui permet une certaine sérénité, même si rien n'est jamais acquis.

Le marché bio est en constant développement. Les produits bio trouvent de plus en plus leur place dans le panier des consommateurs ainsi que dans la restauration hors domicile. Les filières se développent. Les conversions ont repris en viande bovine dès 2014, puis en production laitière depuis mi-2015. Les installations bio représentent 15 à 20 % des installations aidées dans notre région. Que ce développement perdure, car la transmission des exploitations bio est un enjeu important pour les années à venir !

**Patricia Maussion**

*Présidente du Pôle bio du Maine-et-Loire  
Présidente du Pôle bio des Pays de la Loire*

<b>1</b>	<b>572 exploitations étudiées</b>	<b>p. 4</b>
1.1	Les productions .....	p. 5
1.2	Le travail sur l'exploitation .....	p. 6
1.3	La SAU .....	p. 6
1.4	Analyse financière .....	p. 6
1.5	Résultats économiques.....	p. 7
1.6	Comparaison des systèmes.....	p. 8
1.7	Comparaison des charges de structure par système .....	p. 10
<b>2</b>	<b>Bovins lait (181 exploitations)</b>	<b>p. 12</b>
2.1	Le travail sur l'exploitation.....	p. 14
2.2	La SAU .....	p. 14
2.3	Les ateliers animaux.....	p. 14
2.4	Analyse financière.....	p. 15
2.5	Résultats économiques.....	p. 16
<b>3</b>	<b>Bovins viande (59 exploitations)</b>	<b>p. 17</b>
3.1	Le travail sur l'exploitation .....	p. 18
3.2	La SAU .....	p. 18
3.3	Les ateliers animaux.....	p. 19
3.4	Analyse financière .....	p. 19
3.5	Résultats économiques.....	p. 20
<b>4</b>	<b>Poules pondeuses (19 exploitations)</b>	<b>p. 21</b>
4.1	Le travail sur l'exploitation .....	p. 22
4.2	La SAU .....	p. 22
4.3	Les ateliers animaux .....	p. 22
4.4	Analyse financière .....	p. 23
4.5	Résultats économiques.....	p. 23
<b>5</b>	<b>Volailles de chair (17 exploitations)</b>	<b>p. 24</b>
5.1	Le travail sur l'exploitation.....	p. 26
5.2	La SAU .....	p. 26
5.3	Les ateliers animaux.....	p. 26
5.4	Analyse financière.....	p. 26
5.5	Résultats économiques.....	p. 27
<b>6</b>	<b>Grandes cultures (17 exploitations)</b>	<b>p. 28</b>
6.1	Le travail sur l'exploitation.....	p. 29
6.2	La SAU .....	p. 29
6.3	Analyse financière .....	p. 29
6.4	Résultats économiques.....	p. 30
<b>7</b>	<b>Maraîchage (45 exploitations)</b>	<b>p. 31</b>
7.1	Le travail sur l'exploitation.....	p. 32
7.2	La SAU .....	p. 32
7.3	Analyse financière .....	p. 33
7.4	Résultats économiques.....	p. 33
<b>8</b>	<b>Viticulture (33 exploitations)</b>	<b>p. 34</b>
8.1	Le travail sur l'exploitation.....	p. 35
8.2	La SAU .....	p. 35
8.3	Analyse financière .....	p. 35
8.4	Résultats économiques.....	p. 36
	Lexique.....	p. 37
	Les conseillers agriculture biologique des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire .....	p. 38
	Partenaires et contacts .....	p. 39



Revenus 2014  
de l'agriculture biologique  
en Pays de la Loire

# 572 exploitations étudiées

## Méthodologie

Pour cette édition 2015 des revenus agricoles de l'agriculture biologique en Pays de la Loire, 14 associations de gestion et de comptabilité ont apporté leur concours: AS 49, AS 44 et AS CEFIGA, le réseau des CER de la région, les AFOCG 49, 85 et 44, COMPTACOM GECAGRI, la COGEDIS, le CEGAO et PRO-CONSEIL.

L'étude est coordonnée par la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire qui utilise à cet effet un outil de compilation des comptabilités garantissant l'anonymat des exploitations.

L'objectif est de déterminer des références économiques par grand système de production pour permettre aux agriculteurs biologiques de la région d'analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables.

Fin 2014, la région Pays de la Loire comptait 2 093 exploitations certifiées bio ou bien en conversion. L'étude présentée ici permet de rassembler 572 exploitations ayant terminé leur phase de conversion bio. Les raisons de

cet écart sont nombreuses: différentiel entre le nombre d'exploitations ayant terminé leur conversion et les exploitations engagées en bio, mixité bio/conventionnel sur l'exploitation, absence de réalisation de comptabilité, dispersion importante entre les centres de comptabilité, clôture comptable sur exercice partiel...

Parmi les comptabilités recensées, certaines ont été écartées, car pour réaliser les calculs, il fallait un exercice de 12 mois, une date de clôture entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2014, pas de modification de structure juridique ni de régime fiscal dans l'année...

Dans un premier temps, sont présentées les analyses de l'ensemble de 572 exploitations.

Sept sous-groupes, dont les effectifs étaient suffisants pour analyser leurs résultats, ont ensuite été identifiés: un groupe lait, un groupe viande, un groupe volailles ponduses, un groupe volailles de chair, un groupe grandes cultures, un groupe maraîchage et un groupe viticulture.

**Les comptabilités de l'année 2014 des 572 exploitations sont décrites ci-après. Les résultats sont établis par UTA = unité de travail agricole, tel que défini pour calculer la dimension économique des exploitations agricoles, avec comme référence 1 UTA pour un agriculteur à plein temps.**

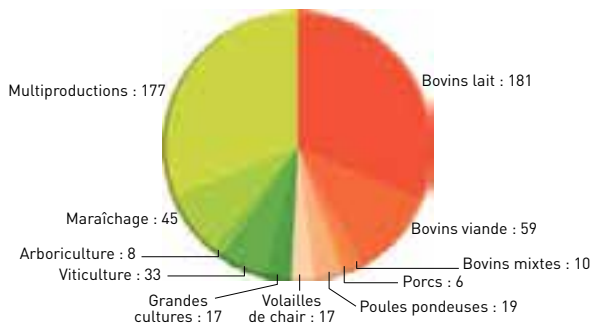
**D'une année à l'autre, les exploitations étudiées ne sont pas strictement les mêmes, de ce fait les comparaisons interannuelles sont délicates. Par ailleurs, la taille réduite de certains groupes (grandes cultures, volailles) doit inciter à la plus grande prudence quant à la généralisation des résultats pour ces systèmes de production.**



## 1.1 - Les productions

La constitution de groupes a permis de recenser 395 exploitations spécialisées, c'est-à-dire présentant une production dominante et d'identifier 177 dossiers sans spécialisation marquée (multi-productions).

### Productions dominantes des exploitations étudiées



Il apparaît que dans l'échantillon étudié les exploitations laitières sont sur-représentées et à l'inverse la viande bovine et le maraîchage sont sous-représentés (comparaison avec les données de l'observatoire régional de l'agriculture biologique des Pays de la Loire).

L'EBE moyen des exploitations bio du groupe étudié s'élève à 42 235 €/UTA en moyenne en 2014, en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente. Cet « EBE moyen » cache d'importantes disparités suivant les productions.

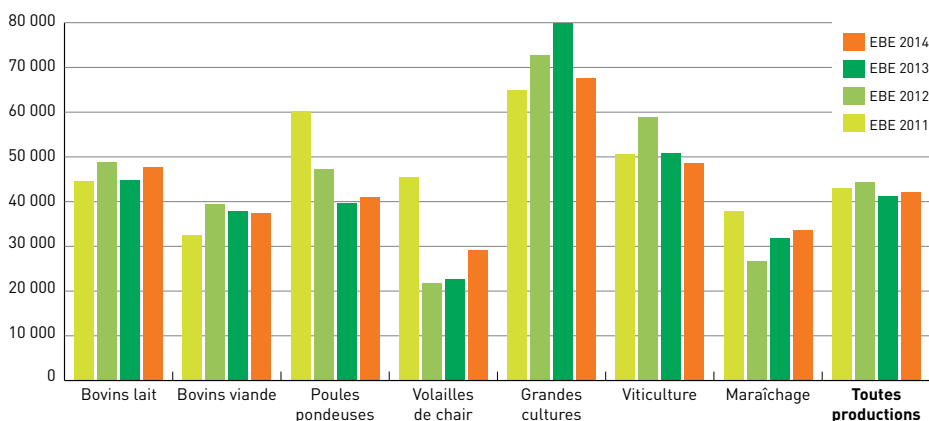
En grandes cultures, il accuse une baisse importante cette année (- 15 %). L'EBE est aussi en légère baisse en viticulture (- 4 %).

L'EBE continue de progresser en maraîchage: après de médiocres résultats en 2012, il est pour la deuxième année consécutive à la hausse (+ 5 %).

En volailles de chair, l'EBE est en hausse de 29 % après des exercices 2012 et 2013 difficiles.

En bovins lait comme en viande, les résultats sont relativement stables depuis 4 ans. L'EBE pour l'exercice 2014 s'établit à 47 527 € en lait et à 37 417 € en viande.

En poules pondeuses, l'EBE est proche de 40 000 €/UTA depuis 2 années.



L'EBE moyen des exploitations bio des Pays de la Loire est proche de celui de l'ensemble des exploitations du Grand Ouest (43 503 €/UTA en conventionnel\*). L'efficacité économique moyenne, qui correspond au ratio EBE/produit, est de 29 %. Le résultat courant 2014 moyen s'élève à 18 441 €/UTA.

## 1.2 - Le travail sur l'exploitation

### Statuts et main-d'œuvre

	Les 572 exploitations étudiées		Exploitations bio des Pays de la Loire*	Exploitations des Pays de la Loire**
	Total	Par exploitation		
Nombre d'entreprises	572	-	2 093	31 775
→ dont individuelles	198	-	47 %	51 %
→ dont sociétés	374	-	-	-
Nombre d'UTA	915	1,6	1,51	1,29
→ dont en société	693	1,9	-	-
Nombre d'UTH	1 378	2,4	-	-

\*Source : observatoire régional de l'agriculture biologique - Données 2014 - Exploitations bio et conversion.

\*\* Source : Agreste - Estimations 2014.

## 1.3 - La SAU

### La répartition du foncier

	Les 572 exploitations étudiées	Exploitations bio des Pays de la Loire	Exploitations des Pays de la Loire
	[/UTA]	Moyenne [ha]	Moyenne [ha]
Surface totale	52,2	-	-
→ dont fermage	48,2	-	-
→ dont propriété	4,1	-	-
Surface agricole utile	51,7 ha	37 ha/UTH fam.	54 ha/UTH fam.

### Utilisation de la SAU

	Les 572 exploitations étudiées	Exploitations bio des Pays de la Loire	Exploitations des Pays de la Loire
		Moyenne [% SAU]	Moyenne [% SAU]
Grandes cultures	21 %	22 %	40 %
Fourrages	73 %	72 %	56 %
Cultures spécialisées	3 %	} 6 %	} 4 %
Plantations	2 %		
Autres	1 %		

## 1.4 - Analyse financière

Bilan (€)	Les 572 exploitations étudiées
Capital d'exploitation par UTA	216 902
Taux d'endettement	60 %
→ dont à court terme	22 %
Fonds de roulement en % des stocks	102 %
Annuités en % de l'EBE	54 %
EBE en % du capital	19 %

Les résultats du groupe des 572 exploitations bio étudiées sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

## Charges opérationnelles

	Les 572 exploitations étudiées
Charges de cultures (€/ha SAU)	144
→ dont engrais	39
→ dont semences	92
→ dont produits défense sanitaire	13
Charges d'élevage (€/UGB)	517
→ dont aliments animaux SFP	387
→ dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	39
→ dont travaux par tiers sur les animaux	91
Total (hors travaux par tiers relatifs à l'atelier cultures - €/ha SAU)	704
<b>Total charges directes (€/ha SAU)</b>	<b>133</b>

Les charges directes sont les frais de récolte, de main-d'œuvre, de fournitures et les assurances spécifiques à la production.

## Coût de mécanisation

	Les 572 exploitations étudiées
	Moyenne SAU = 51,7 ha
Total coût de mécanisation (€/ha SAU)	369
→ dont carburant lubrifiant	68
→ dont entretien réparations	84
→ dont travaux par tiers et location de matériel	160
→ dont amortissements	57

# 1.5 - Résultats économiques

## Du produit au résultat

	Les 572 exploitations étudiées - SAU = 51,7 ha		
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	144 474	2 795	100 %
(-) Charges opérationnelles	36 377	704	25 %
(-) Charges directes	6 881	133	5 %
Marge globale	101 216	1 958	70 %
Foncier et bâtiment	8 330	161	6 %
Mécanisation	15 913	308	11 %
Main-d'œuvre	17 177	332	12 %
Autres charges de structure	17 561	340	12 %
Total charges de structure	58 981	1 141	41 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	42 235	817	29 %
Charges financières	3 972	77	3 %
Amortissements	20 807	403	13 %
Autres produits et charges	955	-	-
Résultat courant	18 411	356	13 %



## 1.6 - Comparaison des systèmes

	Bovins lait	Bovins viande	Poules pondeuses	Volailles de chair
Nombre d'entreprises	181	59	19	17
Nombre d'UTA par exploitation	1,7	1,3	1,3	1,1
Nombre d'UTH par exploitation	2,1	1,4	1,4	1,2
SAU par UTA	56,5	85,3	14,7	25,7

### Le résultat par UTA

Total (€)	24 125		18 790		16 904	13 290
	/ha	% PB	/ha	% PB	% PB	% PB
Produit brut	2 238	100 %	1 123	100 %	100 %	100 %
Charges opérationnelles	406	18 %	152	14 %	66 %	70 %
Charges directes	41	2 %	8	1 %	1 %	2 %
Marge brute globale	1 791	80 %	963	86 %	33 %	28 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	844	38 %	439	39 %	19 %	14 %
Résultat courant	427	19 %	220	20 %	8 %	6 %

### Situation financière

Capital d'exploitation brut :				
→ par UTA	204 892	233 319	188 624	104 891
→ par UTH	169 657	222 299	166 822	96 541
→ par ha	3 627	2 737	12 859	4 077
Taux d'endettement	56 %	42 %	87 %	65 %
→ dont endettement court terme	13 %	12 %	22 %	35 %
Trésorerie nette par UTA	6 229	6 693	- 10 713	- 4 448
Coût de l'endettement (frais financiers/dettes)	3 %	4 %	3 %	4 %
Annuités/EBE	48 %	54 %	50 %	48 %
Fonds de roulement/stocks	133 %	119 %	56 %	81 %
EBE en pourcentage du capital	23 %	16 %	22 %	28 %

### Utilisation de l'EBE/UTA

EBE	47 687	37 416	41 059	29 217
Annuités	22 872	20 024	20 525	14 093



	Grandes cultures	Viticulture	Maraîchage	Les 572 exploitations étudiées
Nombre d'entreprises	17	33	45	572
Nombre d'UTA par exploitation	1,4	1,5	1,7	1,6
Nombre d'UTH par exploitation	1,7	4,8	3,5	2,4
SAU par UTA	94,2	14,2	7,2	51,7

### Le résultat par UTA

Total (€)	25 431		23 887		19 577		18 411	
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB
Produit brut	2 403	100 %	15 729	100 %	14 047	100 %	2 795	100 %
Charges opérationnelles	430	18 %	347	2 %	1 935	14 %	704	25 %
Charges directes	52	2 %	3 007	19 %	1 557	11 %	133	5 %
Marge brute globale	1 921	80 %	12 375	79 %	10 555	75 %	1 958	70 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	718	30 %	3 408	22 %	4 654	33 %	817	29 %
Résultat courant	270	11 %	1 677	11 %	2 712	19 %	356	13 %

### Situation financière

Capital d'exploitation brut :				
→ par UTA	276 434	533 570	72 978	216 902
→ par UTH	220 428	163 111	36 092	144 011
→ par ha	2 934	37 470	10 110	4 197
Taux d'endettement	66 %	77 %	70 %	60 %
→ dont endettement court terme	22 %	57 %	33 %	22 %
Trésorerie nette par UTA	4 948	- 27 042	6 357	516
Coût de l'endettement (frais financiers/dettes)	3 %	1 %	3 %	3 %
Annuités/EBE	64 %	58 %	35 %	54 %
Fonds de roulement/stocks	111 %	82 %	185 %	102 %
EBE en pourcentage du capital	24 %	9 %	46 %	19 %

### Utilisation de l'EBE/UTA

EBE	67 657	48 532	33 595	42 234
Annuités	43 407	28 214	11 882	22 992



## 1.7 - Comparaison des charges de structure par système

	Bovins lait		Bovins viande		Poules pondeuses	Volailles de chair
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	% PB	% PB
<b>Rappel du produit brut/UTA</b>	126 450		95 761		214 917	214 729

### Foncier et bâtiments

<b>Total</b>	150	6,7 %	121	10,8 %	2,0 %	2,6 %
→ Fermages et charges locatives	126	5,6 %	107	9,5 %	1,5 %	1,9 %
→ Entretien	25	1,1 %	14	1,2 %	0,5 %	0,7 %

### Mécanisation (1)

<b>Total</b>	296	13,2 %	168	14,9 %	2 %	3 %
→ Carburant et lubrifiants	65	2,9 %	43	3,9 %	0,3 %	0,6 %
→ Location matériels et travaux/tiers	157	7,0 %	82	7,3 %	1,0 %	1,8 %
→ Entretien, réparations et petits matériels	79	3,5 %	44	3,9 %	0,7 %	0,9 %
→ Variation frais de mécanisation en avance aux cultures	- 4	- 0,2 %	- 2	- 0,2 %	0,1 %	0,0 %

### Main-d'œuvre

<b>Total</b>	225	10,0 %	87	7,7 %	4,5 %	2,5 %
→ Rémunérations et indemnités des salariés	85	3,8 %	13	1,2 %	1,2 %	0,3 %
→ Charges sociales des exploitants	140	6,2 %	73	6,5 %	3,3 %	2,2 %

### Autres charges de structure

<b>Total</b>	276	12,3 %	149	13,3 %	5,6 %	5,5 %
→ Eau, gaz, EDF	51	2,3 %	14	1,3 %	1,0 %	0,6 %
→ Autres fournitures	67	3,0 %	29	2,6 %	0,8 %	1,1 %
→ Assurances	54	2,4 %	35	3,1 %	1,3 %	1,3 %
→ Intermédiaires et honoraires	40	1,8 %	27	2,4 %	1,0 %	1,3 %
→ Transports et déplacements	14	0,6 %	12	1,1 %	0,3 %	0,2 %
→ Impôts et taxes divers	6	0,3 %	4	0,3 %	0,2 %	0,2 %
→ Autres charges d'exploitation	44	2,0 %	28	2,5 %	0,9 %	0,7 %
<b>Total des charges de structure</b>	947	42,3 %	524	46,7 %	14,2 %	14,0 %

### Charges financières

<b>Total</b>	70	3,1 %	43	3,8 %	2,5 %	1,2 %
→ Intérêts emprunts exploitation à plus d'un an	58	2,6 %	31	2,8 %	2,1 %	0,7 %
→ Intérêts emprunts à moins d'un an + agios	12	0,5 %	12	1,1 %	0,4 %	0,5 %

### Amortissements

<b>Total</b>	359	16,0 %	181	16,1 %	9,8 %	6,4 %
→ dont matériels et installations (2)	51	2,3 %	32	2,9 %	1,3 %	-
<b>Coût de la mécanisation (1) + (2)</b>	348	15,5 %	200	17,8 %	3,4 %	3,4 %

	Grandes cultures		Viticulture		Maraîchage		Les 572 exploitations étudiées	
	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB	/ ha	% PB
Rappel du produit brut/UTA	226 357		223 983		101 399		144 474	

### Foncier et bâtiments

Total	171	7,1 %	619	3,9 %	318	2,3 %	161	5,8 %
→ Fermages et charges locatives	154	6,4 %	534	3,4 %	244	1,7 %	136	4,9 %
→ Entretien	18	0,7 %	85	0,5 %	73	0,5 %	25	0,9 %

### Mécanisation (1)

Total	448	18,7 %	1 491	9,5 %	942	6,7 %	308	11,0 %
→ Carburant et lubrifiants	116	4,8 %	132	0,8 %	239	1,7 %	68	2,4 %
→ Location matériels et travaux/tiers	280	11,7 %	872	5,5 %	349	2,5 %	159	5,7 %
→ Entretien, réparations et petits matériels	88	3,7 %	508	3,2 %	353	2,5 %	84	3,0 %
→ Variation frais de mécanisation en avance aux cultures	- 37	- 1,5 %	- 21	- 0,1 %	1	-	- 4	- 0,1 %

### Main-d'œuvre

Total	308	12,8 %	3 878	24,7 %	2 867	20,4 %	332	11,9 %
→ Rémunérations et indemnités des salariés	106	4,4 %	3 359	21,4 %	2 005	14,3 %	187	6,7 %
→ Charges sociales des exploitants	202	8,4 %	519	3,3 %	862	6,1 %	146	5,2 %

### Autres charges de structure

Total	275	11,4 %	2 978	18,9 %	1 774	12,6 %	340	12,2 %
→ Eau, gaz, EDF	36	1,5 %	203	1,3 %	178	1,3 %	47	1,7 %
→ Autres fournitures	78	3,2 %	531	3,4 %	638	4,5 %	85	3,0 %
→ Assurances	88	3,7 %	192	1,2 %	221	1,6 %	62	2,2 %
→ Intermédiaires et honoraires	26	1,1 %	565	3,6 %	251	1,8 %	52	1,8 %
→ Transports et déplacements	16	0,7 %	604	3,8 %	122	0,9 %	28	1,0 %
→ Impôts et taxes divers	6	0,3 %	60	0,4 %	66	0,5 %	9	0,3 %
→ Autres charges d'exploitation	25	1,1 %	822	5,2 %	298	2,1 %	58	2,1 %
Total des charges de structure	1 203	50,0 %	8 966	57,0 %	5 901	42,0 %	1 141	40,8 %

### Charges financières

Total	54	2,3 %	384	2,4 %	232	1,7 %	77	2,7 %
→ Intérêts emprunts exploitation à plus d'un an	45	1,9 %	288	1,8 %	201	1,4 %	62	2,2 %
→ Intérêts emprunts à moins d'un an + agios	9	0,4 %	96	0,6 %	31	0,2 %	15	0,5 %

### Amortissements

Total	383	15,9 %	1 533	9,7 %	1 708	12,2 %	403	14,4 %
→ dont matériels et installations (2)	44	1,9 %	169	1,1 %	312	2,2 %	57	2,0 %
Coût de la mécanisation (1) + (2)	493	20,5 %	1 660	10,6 %	1 254	8,9 %	365	13,1 %



# Bovins lait (181 exploitations)

Le groupe des élevages laitiers bio comprend cette année 181 exploitations, dont 50 individuelles (28 %, en baisse de 4 points par rapport à l'an passé). Trois groupes d'éleveurs ont été identifiés en fonction de la part de maïs dans la surface fourragère (0 % ; 3 à 15 % ; plus de 15 %). Comme l'an passé, 35 % des exploitations laitières bio n'ont pas de maïs. Parmi les exploitations qui ont un peu de maïs ensilage dans leur assolement, la proportion d'exploitations avec plus de 20 % de maïs a fortement augmenté (32 % des élevages avec maïs contre seulement 21 % l'an passé). Plus de la moitié (56 %) des exploitations individuelles n'ont pas de maïs contre seulement 28 % des exploitations sociétaires.

La main-d'œuvre moyenne par exploitation est de 2,1 UTH. L'élevage laitier bio moyen livre 182 000 litres par UTA (+ 9 000 l/année précédente) avec 35 vaches sur 57 ha de SAU consacrés à 87 % à la surface fourragère. Le chargement apparent moyen est de 1,1 UGB ha SFP (identique à celui des 3 années passées).

## Regard sur les résultats

Les résultats économiques de 2014 correspondent en moyenne à des exercices comptables clôturés en juin 2014 ce qui englobe la production de maïs de 2013 et l'herbe de l'été-automne 2013 et du printemps 2014. Le poids des charges opérationnelles (18 % du produit brut) et celui des charges de structure (44 % du produit brut) tout comme l'efficacité économique des exploitations (EBE/produit brut de 38 %) sont identiques à ceux de l'année précédente. Le résultat courant par UTA

est proche de 24 000 €, en augmentation de 1 100 € par rapport à l'année précédente en lien notamment avec un peu plus de lait vendu par UTA.

Le lait vendu par vache est en moyenne de 5 250 l/an, en baisse de 100 litres par rapport à l'année précédente. Ce chiffre est fortement lié au pourcentage de maïs dans la SFP, comme l'année précédente, avec les résultats suivants :

- + de 15 % de maïs : 6 020 l/VL (+ 70 litres par rapport à l'année précédente),
- de 3 à 15 % de maïs : 5 290 l/VL (- 360 litres),
- 0 % de maïs : 4 470 l/VL (+ 20 litres).

C'est surtout la classe intermédiaire qui a connu une baisse du lait vendu par vache.

Les charges de structure hors amortissements et frais financiers se diluent avec l'augmentation du volume de lait/UTH et la part de maïs. Les charges opérationnelles évoluent en sens inverse avec 6 points de plus chez ceux qui ont plus de 20 % de maïs dans la SFP (22 % du produit brut consacrés aux charges opérationnelles) par rapport à ceux qui n'ont pas de maïs (14 % du produit brut).

Parmi les 3 groupes d'éleveurs, ceux avec plus de 15 % de maïs dans la SFP dégagent au final, cette année, la meilleure rentabilité malgré une efficacité économique plus faible. Avec 40 000 litres de lait supplémentaires par travailleur et un produit supérieur de 20 000 €/UTH par rapport au système intermédiaire (3 à 15 % de maïs) et 40 000 € de plus par rapport aux tout herbe, les laitiers bio avec beaucoup de maïs parviennent à un résultat moyen de plus de 26 000 €/travailleur.

## Contexte et perspectives

Sur l'année 2013-2014, le prix du lait bio, principal produit des éleveurs laitiers, était en hausse par rapport à l'année précédente ce qui explique en partie l'augmentation du produit total et du résultat par rapport à l'année passée. L'année climatique 2013-2014 a également été globalement favorable aux rendements fourragers. Ces 2 facteurs positifs expliquent les bons résultats des éleveurs laitiers bio sur cet exercice.

L'année comptable suivante 2014-2015 a été à nouveau tout à fait favorable d'un point de vue climatique pour les éleveurs laitiers bio de la région. Par contre, le prix du lait bio est en léger repli depuis fin 2014 ce qui va freiner l'augmentation de revenu. On peut ainsi s'attendre à des résultats économiques globalement stables chez les éleveurs laitiers bio sur l'année suivante.

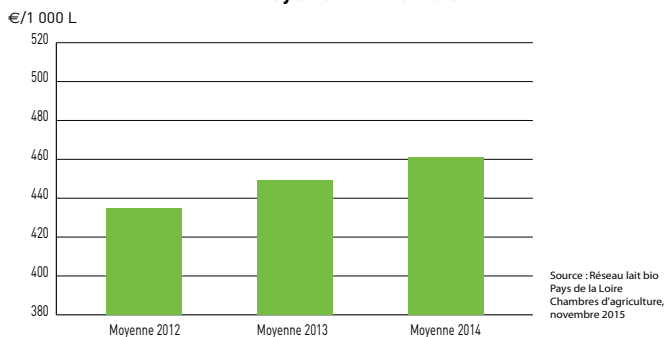
La consommation de produits laitiers bio con-

tinue à augmenter. Après un déséquilibre passager fin 2012-début 2013, la situation s'est globalement améliorée depuis le second semestre 2013 avec de nouveaux débouchés pour le lait bio. Certaines laiteries recherchent de nouveaux producteurs laitiers s'orientant en agriculture biologique. Les projets de conversion bio sont nombreux fin 2015 début 2016 mais n'apporteront du lait bio que d'ici 2 ans ce qui pourrait déstabiliser le marché. D'ici là, le marché devrait rester assez favorable à un prix du lait bio rémunérateur pour les producteurs.

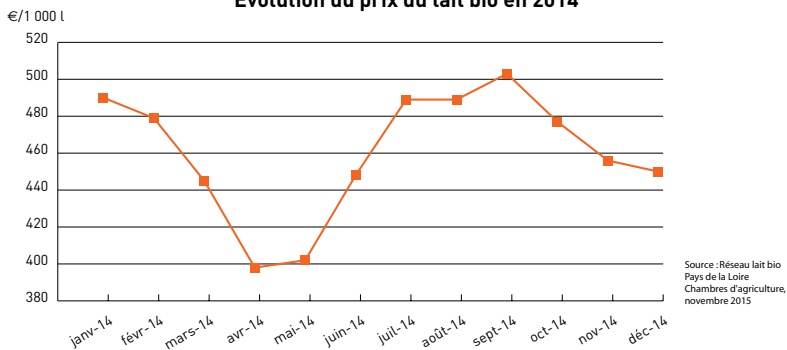
Beaucoup d'éleveurs laitiers bio vont arriver à l'âge de la retraite. Le défi sera surtout de transmettre ces exploitations bio à des nouveaux éleveurs laitiers bio pour continuer à développer la production laitière bio garante de bonnes pratiques environnementales et pourvoyeuse de valeur ajoutée pour notre région.

**Didier Desarmenien et les conseillers**  
du réseau lait des Pays de la Loire

### Prix moyen annuel lait bio



### Évolution du prix du lait bio en 2014



## 2.1 - Le travail sur l'exploitation

### Statuts et main-d'œuvre

	Groupe lait					Réseau lait bio
	Total	Par exploitation	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	
Nombre d'entreprises	181	-	63	80	38	15
→ dont individuelles	50	-	28	18	4	0
→ dont sociétés	131	-	35	62	34	15
Nombre d'UTA	315	1,7	1,5	1,8	2	-
→ dont en société	256	2	1,8	2	2,1	-
Nombre d'UTH	380	2,1	1,7	2,3	2,4	2,3 (dont 0,5 UTH salarié)

## 2.2 - La SAU

### La répartition du foncier

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne (/UTA)	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne (/UTH)
Surface totale (ha)	56,8	54,2	58,5	56,7	-
→ dont fermage	53,8	49,3	56,2	55,1	-
→ dont propriété	3	4,9	2,3	1,6	-
SAU	56,5	53,8	58,1	56,8	49

### Utilisation de la SAU

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne
Grandes cultures	13 %	14 %	11 %	15 %	15 %
Fourrages	87 %	86 %	89 %	85 %	85 %

## 2.3 - Les ateliers animaux

	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne (/UTH)
UGB/ha de SFP	1,1	1,0	1,1	1,2	1,3
% maïs fourrager/SFP	10 %	0 %	10 %	20 %	11 % (0 à 22 %)
Nombre de vaches laitières/UTA	34,7	32,5	34,7	37,6	32
Lait vendu/UTA	182 248	145 392	183 715	226 252	193 000
Lait vendu par vache	5 252	4 474	5 294	6 017	5 940 (4 400 à 7 600)

Les résultats du groupe lait sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

## 2.4 - Analyse financière

Bilan (€)	Groupe lait				Réseau lait bio
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP	Moyenne (/UTH)
Capital d'exploitation par UTA	204 892	164 002	219 714	228 282	249 000
Taux d'endettement	56 %	56 %	52 %	61 %	41 %
→ dont court terme	13 %	13 %	11 %	16 %	-
Fonds de roulement en % des stocks	133 %	109 %	139 %	140 %	-
Annuités en % de l'EBE	48 %	48 %	47 %	51 %	38 %
EBE en % du capital	23 %	27 %	22 %	23 %	24 %

### Charges opérationnelles

	Groupe lait			
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP
Charges de cultures (€/ha SAU)	79	54	78	111
→ dont engrais	23	21	21	30
→ dont semences	55	33	56	79
→ dont produits défense sanitaire	1	0	1	2
Charges d'élevage (€/UGB)	262	191	256	347
→ dont aliments animaux SFP	148	96	134	229
→ dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	37	33	36	43
→ dont travaux par tiers animaux	77	62	86	75
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	406	288	386	586
Total charges directes (€/ha SAU)	41	34	46	41

### Coûts de mécanisation

	Groupe lait			
	Moyenne	0 % de maïs dans la SFP	De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP	Plus de 15 % de maïs dans la SFP
Total charges de mécanisation	352	340	322	423
→ dont carburant lubrifiant	65	53	60	89
→ dont entretien réparations	79	72	73	97
→ dont travaux par tiers et location de matériel	157	128	167	170
→ dont amortissements	51	87	22	67

## 2.5 - Résultats économiques

### Du produit au résultat

	Groupe lait												Réseau lait bio
	Moyenne SAU = 56,5 ha			0% de maïs dans la SFP SAU = 53,8 ha			De 3 % à 15 % de maïs dans la SFP SAU = 58,1 ha			plus de 15% de maïs dans la SFP SAU = 56,8 ha			Moyenne SAU/UTH = 49 ha
	€/UTA	€/ha	en %	€/UTA	€/ha	en %	€/UTA	€/ha	en %	€/UTA	€/ha	en %	€/UTH ou /UTH fam.
<b>Produit brut</b>	126 450	2 238	100 %	108 219	2 012	100 %	127 186	2 188	100 %	148 198	2 610	100 %	133 700 € /UTH
→ dont subventions exploitation	21 765	385	17 %	19 236	358	18 %	22 490	387	17 %	23 582	415	16 %	-
<b>(-) Charges opérationnelles</b>	22 924	406	18 %	15 480	288	14 %	22 462	386	17 %	33 271	586	22 %	-
<b>(-) Charges directes</b>	2 330	41	2 %	1 826	34	2 %	2 668	46	2 %	2 320	41	2 %	-
<b>Marge globale</b>	101 196	1 791	80 %	90 913	1 690	84 %	102 056	1 756	81 %	112 607	1 983	76 %	-
<b>Foncier et bâtiment</b>	8 501	150	7 %	8 490	158	8 %	7 881	136	6 %	9 709	171	7 %	-
<b>Mécanisation</b>	16 733	296	13 %	13 488	251	12 %	17 345	298	14 %	19 678	347	13 %	-
<b>Main-d'œuvre</b>	12 702	225	10 %	9 858	183	9 %	13 905	239	11 %	13 994	246	9 %	-
<b>Autres charges de structure</b>	15 573	276	12 %	15 562	289	15 %	14 682	253	11 %	17 310	305	12 %	-
<b>TOTAL charges de structure</b>	53 509	947	42 %	47 398	881	44 %	53 813	926	42 %	60 691	1 069	41 %	-
<b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	47 687	844	38 %	43 515	809	40 %	48 243	830	38 %	51 916	914	35 %	73 500 € /UTH fam.
<b>Charges financières</b>	3 927	70	3 %	3 662	68	3 %	4 078	70	3 %	3 975	70	2 %	-
<b>Amortissements</b>	20 294	359	16 %	19 602	364	17 %	19 654	338	15 %	22 408	395	15 %	-
<b>Autres produits et charges</b>	659	-	-	- 900	-	-	410	-	-	835	-	-	-
<b>Résultat courant</b>	24 125	427	19 %	21 151	393	20 %	24 921	429	20 %	26 368	464	18 %	39 400 € /UTH fam.



# 3 Bovins viande (59 exploitations)

Le groupe s'éttoffe et comprend 59 exploitations spécialisées en viande bovine dont 60 % sous forme individuelle. Ces élevages détiennent 52 droits à prime par unité de travailleur agricole (UTA), pour 47 vaches (ce qui correspond à 68 droits et 64 vaches par élevage). La surface augmente et atteint 85 ha par UTA soit 111 ha par exploitation. La surface fourragère occupe 92 % de la SAU. Le chargement observé de 1 UGB/ha de surface fourragère est conforme à la moyenne basse de la région.

## Des résultats économiques très stables

Avec de bons moyens de production, le produit viande bovine hors aides est stable et représente deux tiers du produit total. Avec des charges opérationnelles très faibles (14 % du produit) et des charges de structure stables, l'excédent brut d'exploitation (EBE) atteint 37 417 € par UTA soit 39 % du produit. Ces résultats sont stables et supérieurs à ceux du groupe conventionnel (34 610 €\*), les exploitations de ce groupe ont en moyenne 10 vaches de plus.

L'EBE par vache de 795 € est nettement supérieur à celui des 2 cas types publiés par les réseaux d'élevage et supérieur de près de 200 € par rapport aux éleveurs conventionnels.

La part des aides est importante, elle représente dans les systèmes bio 35 % du produit contre 24 % en conventionnel. L'EBE représente ici 16 % du capital contre 11 % pour les conventionnels\*.

Les charges de cultures sont très faibles avec peu d'engrais et pas de produits phytosanitaires. Le coût de concentré acheté est bien maîtrisé avec le retour à de bonnes années fourragères. Les charges d'élevage sont faibles malgré les achats de paille. La charge globale de mécanisation diminue de 10 % et descend à 202 € par ha de SAU et pèse pour 18 % du produit. Elle reste la plus grosse charge mais pèse moins qu'en conventionnel (25 %\*).

Le revenu à 18 790 € par UTA est stable. Ces exploitations ont à faire face à un niveau d'annuités assez élevé qui ampute l'EBE de moitié.

## Contexte et perspectives

La bonne année fourragère s'est accompagnée d'une meilleure autonomie alimentaire et d'une bonne maîtrise des charges opérationnelles. En agriculture biologique, le prix de vente des animaux s'est stabilisé depuis 2013. Par contre, les brouards issus des élevages bio sont vendus en conventionnel, en fonction de leur poids. En 2014, pour les vaches charolaises l'écart de prix avec le conventionnel s'est maintenu avec la stabilité des prix conventionnels.

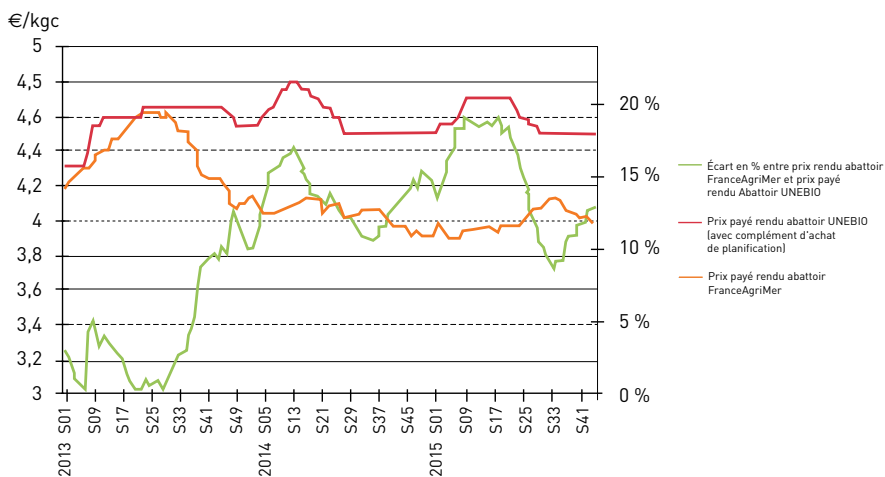
L'année 2015 s'annonce aussi favorable que 2013 et 2014 avec un maintien des prix en bio. Les opérateurs de la filière encouragent financièrement les éleveurs à étaler la production sur toute l'année avec des compléments de prix incitatifs suivant les périodes de sortie des animaux. Les écarts de revenus observés

depuis plusieurs années en faveur des élevages en agriculture biologique devraient permettre d'encourager les conversions.

La réforme Pac de 2015 se met en place avec des objectifs de verdissement et de convergence des aides. Cette réforme devrait être plus favorable aux exploitations avec de faibles droits à paiement unique (DPU) et de grandes surfaces. Le groupe analysé ici risque d'être pénalisé sur l'aide vache allaitante (ABA) basée sur l'effectif de vaches présentes en 2013. En effet, leur cheptel correspond à peine à 90 % des droits à prime (PMTVA) détenus. La plupart des éleveurs bio ont souscrit à l'aide au maintien. Celle-ci est plafonnée, ce qui risque de pénaliser à terme certaines exploitations en viande bovine.

Bertrand Galisson - Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

## Évolution du prix vaches R = 380 kg race Charolaise rendu abattoir FranceAgriMer et UNEBIO



### 3.1 - Le travail sur l'exploitation

#### Statuts et main-d'œuvre

	Groupe viande bovine		Réseau viande bio 2 cas type*	
	Total	Par exploitation	Naisseur	Veaux sous la mère
Nombre d'entreprises	59	-	-	-
→ dont individuelles	34	-	-	-
→ dont sociétés	25	-	-	-
Nombre d'UTA	77	1,3	1	1,1
→ dont en société	42	1,7	-	-
Nombre d'UTH	81	1,4	1	1,1

\* Publication de 2 cas type bio par les réseaux d'élevage Pays de la Loire - Deux-Sèvres

### 3.2 - La SAU

#### La répartition du foncier

	Groupe viande bovine Moyenne (/UTA)	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Surface totale (ha)	86,1	94	66,4
→ dont fermage	76,3	97	66,4
→ dont propriété	9,8	0	0
SAU	85,3	94	66,4

#### Utilisation de la SAU

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Grandes cultures	8 %	9 %	11 %
Fourrages	92 %	91 %	89 %
Autres	-	-	-

### 3.3 - Les ateliers animaux

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
UGB/ha de SFP	1	1,1	1,1
% maïs fourrager/SFP	1 %	0 %	0 %
Nombre de vaches allaitantes	47	58	45
Nombre de droits à prime	52	58	45

Les résultats du groupe viande sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

### 3.4 - Analyse financière

Bilan (€)	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Capital d'exploitation par UTA	233 319	226 800	198 500
Taux d'endettement	42 %	-	-
→ dont court terme	12 %	-	-
Fonds de roulement en % des stocks	119 %	-	-
Annuités en % de l'EBE	54 %	-	-
EBE en % du capital	16 %	16 %	16 %

#### Charges opérationnelles

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Charges de cultures (€/ha SAU)	34	27	32
→ dont engrais	13	0	0
→ dont semences	20	20	25
→ dont produits défense sanitaire	1	0	3
Charges d'élevage (€/UGB)	100	118	93
→ dont aliments animaux SFP	21	21	0
→ dont produits + honoraires vétérinaires animaux SFP	21	46	47
→ dont travaux par tiers animaux	58	22	25
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	152	142	123
Total charges directes (€/ha SAU)	8	0	0

Les charges directes sont les frais de récolte, main-d'œuvre, fourniture et assurances spécifiques à la production.

## Coûts de mécanisation

	Groupe viande bovine Moyenne	Réseau viande bio (2 cas type)	
		Naisseur	Veaux sous la mère
Total (€/ha SAU)	202	227	330
→ dont carburant lubrifiant	43	50	56
→ dont entretien réparations	44	42	42
→ dont travaux par tiers et location de matériel	83	33	106
→ dont amortissements	32	102	126

## 3.5 - Résultats économiques

### Du produit au résultat

	Groupe viande bovine Moyenne SAU = 85,3 ha			Réseau viande bio 2 cas type	
	€/UTA	€/ha	en %	Naisseur €/UTA	Veaux sous la mère €/UTA
Produit brut	95 761	1 123	100 %	91 650	82 725
→ dont subventions exploitation	33 434	392	35 %	30 240	26 970
(-) Charges opérationnelles	12 953	152	14 %	13 025	8 970
(-) Charges directes	716	8	1 %	0	0
Marge globale	82 092	963	85 %	78 625	73 755
Foncier et bâtiment	10 302	121	11 %	13 546	10 811
Mécanisation	14 284	167	15 %	11 776	14 873
Main-d'œuvre	7 400	87	8 %	6 950	5 673
Autres charges de structure	12 689	149	13 %	10 312	10 089
TOTAL charges de structure	44 675	524	47 %	42 584	41 446
Excédent brut d'exploitation (EBE)	37 417	439	39 %	36 041	32 309
Charges financières	3 677	43	4 %	1 859	2 205
Amortissements	15 415	181	16 %	13 683	13 179
Autres produits et charges	465	-	-	0	0
Résultat courant	18 790	220	20 %	20 499	16 925



# Poules pondeuses (19 exploitations)

Le groupe volailles pondeuses est constitué de 19 exploitations spécialisées en poules de ponte. Les entreprises, dont 11 sous forme sociétaire et 8 individuelles, emploient 24 UTA, soit en moyenne 1,3 UTA par exploitation. Elles exploitent en moyenne 15 ha de SAU. Ce groupe est de taille plus restreinte que l'an dernier, de ce fait l'analyse de l'évolution sur 2 années n'est pas appropriée.

## Regard sur les résultats

L'atelier volailles compte en moyenne 4 900 poules, soit 3 891 par UTA. La taille des élevages va de 860 à 10 560 poules : les 10 élevages les plus importants en détiennent 6 000 et plus, tandis que 6 élevages en ont 2 500 ou moins.

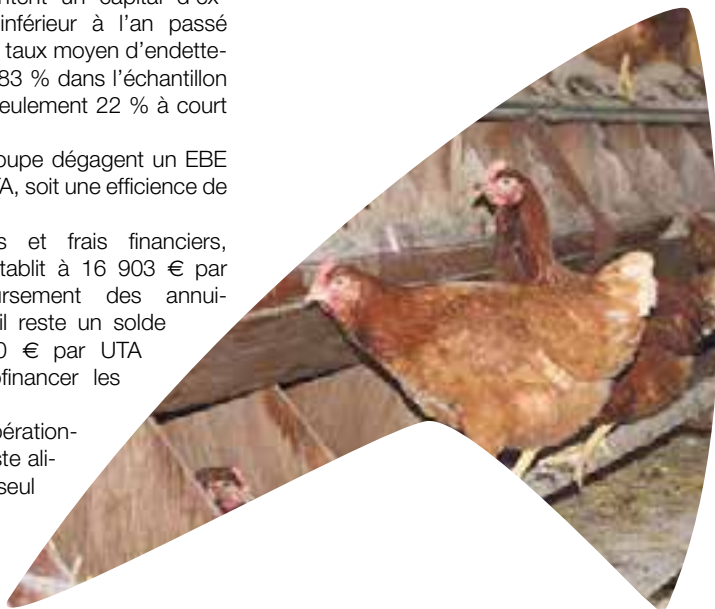
Les entreprises présentent un capital d'exploitation légèrement inférieur à l'an passé (188 624 €/UTA), et un taux moyen d'endettement de 87 % (contre 83 % dans l'échantillon de l'an dernier), dont seulement 22 % à court terme.

Les élevages de ce groupe dégagent un EBE moyen de 41 060 €/UTA, soit une efficacité de 19 % du produit.

Après amortissements et frais financiers, le résultat courant s'établit à 16 903 € par UTA. Après remboursement des annuités (50 % de l'EBE), il reste un solde disponible de 20 500 € par UTA pour prélever et autofinancer les investissements.

Parmi les charges opérationnelles d'élevage, le poste aliment représente à lui seul 60 % du produit.

L'enquête « Poules pondeuses en système alternatif » conduite par les Chambres d'agriculture du Grand Ouest permet de collecter périodiquement des données technico-économiques d'élevage. Elle montre l'évolution des marges en poules pondeuses bio, que ce soit en contrat de reprise (financement par l'éleveur de l'aliment et des poulettes) et en contrat d'intégration. Les dernières données sont disponibles auprès de vos conseillers Chambre d'agriculture.



## Contexte et perspectives

Au niveau national, selon les chiffres de l'Agence bio, en 2014, le nombre de poules bio mises en place est de 3 719 339 sur 1 466 exploitations (2 540 poules/élevage), soit par rapport à 2013 une augmentation de 11 % des effectifs et 8 % sur les exploitations. Après une stabilisation des mises en place l'année passée qui apparaissait après quelques années de forte progression (+ 16 % en 2009 et en 2010, + 28 % en 2011, + 12 % en 2012), la dynamique se réenclenche en suivant le fort attrait des consommateurs pour les œufs issus de systèmes d'élevage alternatifs.

En Pays de la Loire, la production s'est envolée par rapport à 2013, avec un effectif de 760 998 poules (+ 19 %). L'année passée avait été une année transitoire avec une légère régression des mises en place sur notre région, si on entrevoit un engorgement du marché, les chiffres de cette année nous contredisent et les entreprises ligériennes sont en première ligne pour accompagner la dynamique nationale.

La région ligérienne est la seconde région productrice (20,5 % de la production nationale)

derrière la Bretagne (28,3 %). Les deux premiers départements en Pays de la Loire sont la Vendée et la Sarthe avec respectivement 33,7 et 24,3 % des effectifs régionaux, au travers notamment de Norea (Terrena), de la Cavac et des Fermiers de Loué. La Mayenne se situe en 3<sup>e</sup> position avec 20,7 % de l'effectif ligérien.

Le coût et l'approvisionnement en matières premières locales sont toujours une préoccupation des opérateurs : ils mettent en place des contrats avec les producteurs de céréales pour sécuriser les approvisionnements à moyen terme. Actuellement 5 % de matières premières conventionnelles sont admises dans l'aliment des volailles bio. Cet apport est composé de matières premières concentrées en protéines, pour équilibrer les formules en acides aminés essentiels et notamment les acides aminés soufrés.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (dérogation repoussée de 3 ans), l'aliment des volailles biologiques devra être 100 % bio. C'est l'enjeu actuel de la filière que de développer de nouvelles sources concentrées en protéines bio pour maintenir les performances des élevages.

**Philippe Grimaud** *Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire*  
**Sophie Pattier** *Chambre d'agriculture de la Sarthe*

## 4.1 - Le travail sur l'exploitation

### Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	19	-
→ dont individuelles	8	-
→ dont sociétés	11	-
Nombre d'UTA	24	1,3
→ dont en société	16	1,5
Nombre d'UTH	27	1,4

## 4.2 - La SAU

### La répartition du foncier

	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	16
→ dont fermage	12,9
→ dont propriété	3,1
SAU	14,7

### Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	58 %
Fourrages	42 %
Plantations	-
Autres	-

## 4.3 - Les ateliers animaux

	Moyenne
Nombre de poules pondeuses UTA	3 891

Les résultats du groupe poules pondeuses sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

## 4.4 - Analyse financière

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	188 624
Taux d'endettement	87 %
→ dont court terme	22 %
Fonds de roulement en % des stocks	56 %
Annuités en % de l'EBE	50 %
EBE en % du capital	22 %

### Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	493
→ dont carburant lubrifiant	49
→ dont entretien réparations	106
→ dont travaux par tiers et location de matériel	151
→ dont amortissements	187

### Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	91
→ dont engrais	21
→ dont semences	68
→ dont produits défense sanitaire	2
Charges d'élevage (% du PB)	-
→ dont aliments volailles	60 %
→ dont produits et honoraires vétérinaires volailles	0 %
→ dont travaux par tiers animaux	3,9 %
Taxe sur les produits (% du PB)	0,1 %
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	9 723
Total charges directes (€/ha SAU)	138

## 4.5 - Résultats économiques

### Du produit au résultat

	Moyenne	
	€/UTA	En %
Produit brut	214 917	100 %
→ dont subventions exploitation	5 532	3 %
(-) Charges opérationnelles	141 378	66 %
(-) Charges directes	2 028	1 %
Marge globale	71 511	33 %
Foncier et bâtiment	4 208	2 %
Mécanisation	4 668	2 %
Main-d'œuvre	9 605	4 %
Autres charges de structure	11 970	6 %
TOTAL charges de structure	30 451	14 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	41 060	19 %
Charges financières	5 302	2 %
Amortissements	21 013	10 %
Autres produits et charges	2 158	-
Résultat courant	16 903	8 %



# 5 Volailles de chair (17 exploitations)

Le groupe comprend 17 exploitations spécialisées, dont 11 sous forme sociétaire. Elles emploient 1,1 UTA en moyenne par exploitation. La surface agricole utile est de 25,7 ha en moyenne.

La composition de ce groupe est assez proche de l'an dernier (14 exploitations sur 17 étaient déjà présentes), ce qui rend plus appropriées, dans une certaine mesure, les comparaisons interannuelles.

## Regard sur les résultats

L'atelier volailles couvre 982 m<sup>2</sup> en moyenne (903 m<sup>2</sup>/UTA). La surface est inférieure ou égale à 800 m<sup>2</sup> pour 9 d'entre eux, les 8 autres vont de 960 à 2 400 m<sup>2</sup>, soit une distribution des élevages par taille comparable à l'an passé.

Les entreprises détiennent un capital d'exploitation de 104 900 € en moyenne par UTA. Leur endettement à 65 % (en hausse par rapport à 2013) provient pour 35 % de prêts court-terme. Les annuités représentent 48 % de l'EBE.

Les aviculteurs du groupe « volailles de chair bio » ont dégagé en 2013 un EBE moyen de 29 200 €/UTA (22/UTA en 2013), soit une efficacité économique de 14 % du produit brut, en légère hausse par rapport à l'année passée. À titre de comparaison, le groupe volailles conventionnel en standard ou en label\*, pré-

sentait un niveau d'EBE comparable (32 400 € par UTA, à 13 % du PB).

Après amortissements et frais financiers, le résultat courant moyen s'établit à 13 290 €/UTA. Une fois les annuités déduites de l'EBE, l'entreprise dégage un revenu disponible de 15 200 € par UTA (12 000 €/UTA en 2013).

Le produit brut annuel des élevages est de 214 700 € par UTA.

Les charges opérationnelles représentent 70 % du produit, dont 67 % pour le seul poste « aliment », dans un contexte de coût des matières premières toujours difficile.

L'enquête avicole conduite par les Chambres d'agriculture du Grand-Ouest en 2013 a permis de collecter des données technico-économiques sur près de 130 lots en poulets bio élevés en bâtiments fixes et commercialisés en circuit organisé.

Les marges Poussin-Aliment (après déduction des charges en aliment et poussin) sont en hausse de 1,60 € à 15,99 €/m<sup>2</sup>/lot, avec une amélioration de l'indice de consommation et de la mortalité. Avec des rotations moins rapides (3,06 lots par an) et des charges variables stables, les marges brutes annuelles progressent de 3,30 € et s'établissent à 36,87 €/m<sup>2</sup>/an.



## Contexte et perspectives

Au niveau national, selon les chiffres de l'Agence Bio, en 2014, le nombre de poulets bio mis en place est de 8564035 sur 741 exploitations (11 560 poulets/élevage), soit une augmentation de 7 % des exploitations et de 8 % des effectifs de poulets par rapport à 2013. Ces chiffres confirment le développement de la production sous l'impulsion de la filière organisée après une stabilisation l'année passée et quelques années particulièrement dynamiques (développement + 13 % en 2009, + 18 % en 2010, + 9 % en 2011, + 2 % en 2012). L'équilibre par rapport à la production poulet label semble s'être également stabilisé. En 2014, la production de poulets bio représente toujours 1 % de la production de poulets en France.

En Pays de la Loire, le nombre d'exploitations (151 exploitations) est quasi stable par rapport à 2013 (- 1 %). Le nombre de poulets produits (2706783 poulets) est cependant en légère hausse (+ 3 %) après une chute de 8 % l'année passée. La production de poulets bio est stabilisée comme au niveau national, suivant un marché qui n'évolue plus vers une consommation de poulets PAC, le premier débouché du poulet bio.

La région ligérienne est la première région productrice (32 % de la production nationale) devant la région Poitou Charentes (16,2 %) et l'Aquitaine (13,6 %). La Vendée (1 484 827 poulets) et la Sarthe (516900 poulets) sont les deux premiers départements producteurs ligériens avec respectivement 55 % et 19 % des effectifs au travers notamment des Ets Bodin (Terrena), des Aliments Mercier et des Fermiers de Loué. Le développement de la production ligérienne est principalement situé en Vendée.

Si le marché est globalement peu ouvert (tous opérateurs confondus), le nombre important de départs d'exploitants en retraite dans les années à venir induit cependant un fort besoin de renouvellement des actifs ou d'augmentation des effectifs pour les élevages en place. Le besoin de remplacer des bâtiments moins fonctionnels et devenus obsolètes est également source de nouveaux projets. Pour rappel, une part importante du développement de la production entre 2008 et 2011 provenait de la conversion en bio de producteurs de poulets label (bâtiments fixes de 400 m<sup>2</sup>). Prolongeant le Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) avicole ; le Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (PCEA) 2015-2020 offre des perspectives intéressantes pour le développement de la filière volailles bio.

Le coût et l'approvisionnement en matières premières locales sont toujours une préoccupation des opérateurs : ils mettent en place des contrats avec les producteurs de céréales pour sécuriser les approvisionnements à moyen terme. Actuellement 5 % de matières premières conventionnelles sont admises dans l'aliment des volailles bio. Cet apport est composé de matières premières concentrées en protéines, pour équilibrer les formules en acides aminés essentiels et notamment les acides aminés soufrés.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (dérogation repoussée de 3 ans), l'aliment des volailles biologiques devra être 100 % bio. C'est le nouvel enjeu de la filière que de développer de nouvelles sources concentrées en protéines bio pour maintenir les performances des élevages.

**Philippe Grimaud,**  
*Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire*  
**Sophie Pattier,**  
*Chambre d'agriculture de la Sarthe*

## 5.1 - Le travail sur l'exploitation

### Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	17	-
→ dont individuelles	6	-
→ dont sociétés	11	-
Nombre d'UTA	18	1,1
→ dont en société	12	1,1
Nombre d'UTH	20	1,2

## 5.2 - La SAU

### La répartition du foncier

	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	26,4
→ dont fermage	24,4
→ dont propriété	2
SAU	25,7

### Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	50 %
Fourrages	43 %
Autres	7 %

## 5.3 - Les ateliers animaux

	Moyenne
Nombre de m <sup>2</sup> par UTA	903

## 5.4 - Analyse financière

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	104 891
Taux d'endettement	65 %
→ dont court terme	35 %
Fonds de roulement en % des stocks	81 %
Annuités en % de l'EBE	48 %
EBE en % du capital	28 %

Les résultats du groupe volailles de chair sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.



## Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	135
→ dont engrais	41
→ dont semences	77
→ dont produits défense sanitaire	17
Charges d'élevage (% du PB)	-
→ dont aliments volailles	67 %
→ dont produits et honoraires vétérinaires volailles	0,2 %
→ dont travaux par tiers animaux	3,3 %
Taxe sur les produits (% du PB)	0,1 %
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	5 875
Total charges directes (€/ha SAU)	200

## Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	278
→ dont carburant lubrifiant	52
→ dont entretien réparations	74
→ dont travaux par tiers et location de matériel	152
→ dont amortissements	0

## 5.5 - Résultats économiques

### Du produit au résultat

	Moyenne	
	€/UTA	En %
Produit brut	214 729	100 %
→ dont subventions exploitation	8 398	4 %
(-) Charges opérationnelles	150 376	70 %
(-) Charges directes	5 143	2 %
Marge globale	59 210	28 %
Foncier et bâtiment	5 590	3 %
Mécanisation	7 232	3 %
Main-d'œuvre	5 439	3 %
Autres charges de structure	11 732	5 %
TOTAL charges de structure	29 993	14 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	29 217	14 %
Charges financières	2 474	1 %
Amortissements	13 820	7 %
Autres produits et charges	367	-
Résultat courant	13 290	6 %

## 6

# Grandes cultures (17 exploitations)

Le groupe comprend 17 entreprises dont 12 sous forme sociétaire. Une exploitation moyenne équivaut à 1,4 UTA et au total 1,7 UTH pour 133 ha de SAU. La taille réduite du groupe doit inciter à la plus grande prudence quant à la généralisation des résultats sur ce système de production. De plus la part de cultures spécialisées, légumes de plein champ notamment, augmente au fil du temps parallèlement à la demande du marché. Ces nouvelles cultures, certes complexes techniquement et plus aléatoires que les cultures classiques, sont rémunératrices mais engendrent un biais au niveau de l'échantillon qu'il ne faut pas négliger.

En moyenne, les exploitations du groupe ont une situation financière saine. Le fonds de roulement couvre très largement les stocks.

Le capital d'exploitation par UTA à 276 434 € est supérieur de 10 % aux exploitations conventionnelles avec la même orientation.

Les charges opérationnelles du groupe étudié augmentent de 100 € affectés au poste semences. Ce poste varie fortement en fonction de la part de cultures de printemps, maïs notamment, plus coûteux en semences que les cultures d'automne. De plus, l'inscription du maïs en « liste rouge » sur le site du Gnis pour des raisons de disponibilité suffisante, ne permet plus l'utilisation de semences conventionnelles non traitées, deux fois moins chères. L'augmentation de 6 % de la part des cultures spécialisées peut aussi avoir une incidence.

Le coût de mécanisation de 529 € par hectare, amortissements compris, augmente de 90 € par rapport à l'année précédente. Le matériel de désherbage mécanique et de récolte est de plus en plus performant, pour les cultures « classiques », mais aussi pour les cultures spécialisées. Son acquisition à titre individuel, par les Cuma ou les entreprises expliquent en partie l'augmentation de ce poste. L'évolution de l'échantillon et son effectif réduit y contribuent aussi.

Le produit brut par hectare, hors subventions et aides compensatoires, se situe à 1 951 € par hectare. Il progresse de 282 €. Les cultures à forte valeur ajoutée telles que les légumes de plein champ, secs ou pour la conserverie, sont de plus en plus présentes et de mieux en mieux maîtrisées. L'année 2014 restera une année record pour les rendements des cultures de printemps.

L'excédent brut d'exploitation est de 67 657 € par UTA. Le ratio EBE/produit brut de 30 % baisse de 9 points par rapport à l'année précédente. Une fois remboursées les annuités, il reste un solde de 26 485 € pour prélever, autofinancer les investissements et conforter la trésorerie. Le résultat courant, 25 432 € par UTA, baisse d'un tiers essentiellement à cause de l'augmentation des charges y compris de main-d'œuvre.

## Contexte et perspectives

Les rendements des cultures d'automne ont été décevants et aléatoires. Semées tardivement, elles ont souffert des conditions humides tout au long de leur cycle. En revanche, les maïs ont bénéficié de suffisamment d'eau et de températures clémentes. Les rendements des maïs non irrigués talonnent ceux des maïs arrosés.

Les prix sont restés quasiment stables sur les huit dernières campagnes avec des petites interrogations sur les prix du maïs puisque l'augmentation de collecte par rapport aux années précédentes couvrira les importations.

Après trois années de quasi-stagnation des surfaces en grandes cultures bio, le contexte de marché des céréales et oléoprotéagineux conventionnels et l'augmentation des aides conversion ont boosté les conversions en 2015. Selon l'Agence Bio, en France 60 000 ha

de grandes cultures auraient été engagés au 1<sup>er</sup> semestre 2015. En Pays de la Loire, les surfaces consacrées aux grandes cultures progressent de 3 %. Les céréales représentent 85 % de ces surfaces. Les surfaces destinées aux légumes secs et légumes de plein champ continuent leur ascension : + 14 % (source Agence Bio).

Fin 2014, le marché reste déficitaire en France en particulier pour le blé meunier et le soja dans un contexte de consommation en augmentation constante. La collecte de blé couvre à 60 % les utilisations. Sur les 133 700 t utilisées, 67 % le sont par la meunerie. 55 000 t de blé sont importées (source FranceAgriMer). Le soja produit en France est destiné pour l'essentiel à l'alimentation humaine, le soja pour l'alimentation animale est importé. Les conversions récentes viendront combler ce déficit.

Paulette Hurel, Pôle bio des Pays de la Loire

## 6.1 - Le travail sur l'exploitation

### Statuts et main-d'œuvre

	Groupe grandes cultures	
	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	17	-
→ dont individuelles	5	-
→ dont sociétés	12	-
Nombre d'UTA	23	1,4
→ dont en société	18	1,5
Nombre d'UTH	29	1,7

## 6.2 - La SAU

### La répartition du foncier

	Groupe grandes cultures
	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	95,3
→ dont fermage	88,3
→ dont propriété	7
SAU	94,2

### Utilisation de la SAU

	Groupe grandes cultures
	Moyenne (/UTA)
Grandes cultures	71 %
Fourrages	8 %
Cultures spécialisées	21 %
Autres	-

## 6.3 - Analyse financière

Bilan (€)	Groupe grandes cultures - Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	276 434
Taux d'endettement	66 %
→ dont court terme	22 %
Fonds de roulement en % des stocks	111 %
Annuités en % de l'EBE	64 %
EBE en % du capital	24 %

Les résultats du groupe grandes cultures sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.

## Charges opérationnelles

	Groupe grandes cultures	
	Moyenne	
Charges de cultures (€/ha SAU)	406	
→ dont engrais	144	
→ dont semences	240	
→ dont produits défense sanitaire	22	

## Coût de mécanisation

	Groupe grandes cultures	
	Moyenne	
Total (€/ha SAU)	529	
→ dont carburant lubrifiant	116	
→ dont entretien réparations	88	
→ dont travaux par tiers et location de matériel	281	
→ dont amortissements	44	

## 6.4 - Résultats économiques

### Du produit au résultat

	Groupe grandes cultures		
	Moyenne SAU = 94,2 ha		
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	226 357	2 403	100 %
→ dont subventions exploitation	42 550	452	19 %
Produit brut grandes cultures (hors subventions et animaux)	-	1 951	-
(-) Charges opérationnelles	40 518	430	18 %
(-) Charges directes	4 893	52	2 %
Marge globale	180 946	1 921	80 %
Foncier et bâtiment	16 137	171	7 %
Mécanisation	42 216	449	19 %
Main-d'œuvre	29 020	308	13 %
Autres charges de structure	25 916	275	11 %
TOTAL charges de structure	113 289	1203	50 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	67 657	718	30 %
Charges financières	5 099	54	2 %
Amortissements	36 073	383	16 %
Autres produits et charges	- 1 053	-	-
Résultat courant	25 432	270	11 %

Le groupe comprend 45 exploitations dont 51 % sous forme sociétaire. Une exploitation moyenne équivaut à 1,7 UTA et au total 3,5 UTH. À noter un groupe spécifique avec les exploitations pratiquant majoritairement la vente en circuits courts (35 exploitations). La taille, la diversité des modes de commercialisation et des résultats à l'intérieur du groupe doivent inciter à la prudence quant aux généralisations sur ce système de production.

## Analyse financière

Le capital d'exploitation par UTA est faible à 72 978 € comparativement à la moyenne des exploitations du groupe bio (216 902 €). Malgré ces besoins en capitaux plus faibles, les exploitations du groupe sont parmi les plus endettées (à 70 %) avec une situation de trésorerie proche de l'équilibre. Les exploitations en circuits courts ont un peu moins de capital d'exploitation par UTA.

## Résultats économiques

Le produit brut par UTA est de 101 399 € sur 7,2 ha. La surface en maraîchage et cultures spécialisées représente 53 % de la sole et le produit brut par ha est de 14 047 €, ce qui traduit bien le caractère spécialisé des exploitations du groupe. Les charges opérationnelles et directes d'un montant de 25 207 € représentent 25 % du produit brut.

Sans la main-d'œuvre temporaire, ces charges se situent à 15 980 € soit 16 % du produit brut dont plus de la moitié en semences et plants (8 705 € pour 8,5 % du produit).

Les charges de structures (avant amortissements et charges financières) sont à 42 596 € soit 42 % du produit.

À noter que la charge de main-d'œuvre salariée (temporaire et permanente) est un poste de charge important des exploitations du groupe étudié (23 % du produit).

L'excédent brut moyen est à 33 596 € par UTA. Une fois remboursées les annuités de 11 882 € et après intégration des pertes et profits exceptionnels, il reste un solde de 21 713 € par UTA pour prélever, autofinancer et conforter la trésorerie.

Le ratio EBE/produit brut à 33 % est plutôt faible compte tenu de la dominante circuits courts du groupe.

Le résultat courant par UTA se situe à 19 577 € pour 19 % du produit soit un niveau proche des autres systèmes de production en bio (moyenne à 18 411 €).

Les résultats comptables du groupe en circuits courts sont moins bons que la moyenne du groupe maraîchage.

## Contexte et perspectives

L'année climatique a été particulièrement douce au cours de l'hiver et de l'automne 2014, ce qui a perturbé la vente des produits bottes (radis, navets) et des légumes anciens.

Le printemps, à tendance humide, avec quelques fenêtres de chaleur d'une dizaine de jours en juin et juillet, a complexifié la gestion des adventices et maladies avant l'été.

Le début de l'automne, qui a ressemblé à un été indien, a permis une bonne commercialisation des produits ratatouilles et salades, ce qui a rattrapé le mauvais été.

Ces résultats ont été obtenus dans un contexte de hausse de production (+ 9 % de surfaces certifiées en France pour les légumes frais entre 2013 et 2014 et + 12 % pour les Pays de la Loire) avec en parallèle des ventes en hausse de 8,7 % en valeur sur la même période.

Après une très forte hausse des surfaces en légumes bio ces dernières années, le rythme d'accroissement devrait ralentir en 2015 et 2016, et s'établir à moins de 4 % par an (diminution des surfaces en conversion).

La commercialisation en circuits courts est maintenant bien présente dans les Pays de la Loire

(marchés, paniers, vente à la ferme, Amap, magasins fermiers). Avec un nombre significatif de projets d'installation en légumes ces dernières années, l'offre s'est diversifiée et densifiée. Cela a permis de répondre à une demande croissante, avec parfois localement un décalage entre l'offre et la demande.

Le marché d'expédition augmente également régulièrement en volume. En effet, actuellement 68 % (en valeur) des fruits et légumes bio sont achetés en magasins ou grandes surfaces.

L'optimisation technique et l'organisation du travail restent deux points essentiels pour assurer la rentabilité et la pérennité de ces entreprises.

Celles en circuits courts doivent être très vigilantes sur le temps de travail par catégorie de légumes. Dans certaines situations, cela peut rapidement altérer la rentabilité (important désherbage manuel). Celles positionnées sur le marché d'expédition se doivent d'avoir une grande compétence technique en assurant des itinéraires maintenant la rentabilité de la culture. Elles doivent aussi avoir une bonne connaissance du marché pour planifier mises en place et ventes auprès des acheteurs de légumes frais et de la restauration collective.

Marc Cotteceau et Maëlle Krzyzanowski, *Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire*

## 7.1 - Le travail sur l'exploitation

### Statuts et main-d'œuvre

	Groupe maraîchage			
	Ensemble du groupe		Circuits courts	
Nombre d'entreprises	45		35	
→ dont individuelles	13		13	
→ dont sociétés	32		22	
	Total	Par exploitation	Total	Par exploitation
Nombre d'UTA	78	1,7	60	1,7
→ dont en société	63	2	45	2
Nombre d'UTH	157	3,5	102	2,9

## 7.2 - La SAU

### La répartition du foncier

	Groupe maraîchage	
	Moyenne (/UTA)	Circuits courts (ha)
Surface totale (ha)	7,7	5,9
→ dont fermage	6,9	4,9
→ dont propriété	0,8	1
SAU	7,2	5,5

### Utilisation de la SAU

	Groupe maraîchage	
	Moyenne	Circuits courts
Grandes cultures	7 %	3 %
Fourrages	38 %	35 %
Maraîchage et cultures spécialisées	53 %	58 %
Autres	2 %	4 %

Les résultats du groupe maraîchage sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.



## 7.3 - Analyse financière

Bilan (€)	Groupe maraîchage	
	Moyenne	Circuits courts
Capital d'exploitation par UTA	72 978	70 310
Capital d'exploitation par ha	10 110	12 718
Capital d'exploitation par UTH	36 092	41 101
Taux d'endettement	70 %	64 %
→ dont court terme	33 %	35 %
Fonds de roulement en % des stocks	185 %	152 %
Annuités en % de l'EBE	35 %	27 %
Trésorerie nette	6 357	4 371
EBE en % du capital	46 %	38 %

## 7.4 - Résultats économiques

### Du produit au résultat

	Groupe maraîchage					
	Moyenne SAU = 7,2 ha			Circuits courts SAU = 5,5 ha		
	€/UTA	€/ha	en %	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	101 399	14 047	100 %	73 948	13 376	100 %
→ dont subventions exploitation	3 370	467	3 %	2 040	369	3 %
(-) Charges opérationnelles et directes	25 207	3 492	25 %	15 848	2 867	21 %
→ dont engrais	2 934	406	3 %	1 754	317	2 %
→ dont semences et plants	8 705	1 209	9 %	6 549	1 185	9 %
→ dont produits de défense sanitaire	486	67	0 %	429	78	1 %
→ dont emballages	1 493	207	1 %	556	101	1 %
→ dont main-d'œuvre temporaire	9 227	1 278	9 %	4 732	856	6 %
→ dont autres charges directes et opérationnelles	2 362	325	3 %	1 828	330	2 %
Marge globale	76 192	10 555	75 %	58 100	10 509	79 %
Foncier et bâtiment	2 293	318	2 %	1 574	285	2 %
Mécanisation	6 802	942	7 %	3 120	564	4 %
Main-d'œuvre	20 695	2 867	20 %	16 688	3 019	23 %
→ dont main-d'œuvre permanente	14 473	2 005	14 %	10 716	1 939	14 %
→ dont charges sociales exploitants	6 222	862	6 %	5 972	1 080	9 %
Autres charges de structure	12 806	1 774	13 %	10 333	1 869	14 %
TOTAL charges de structure (1)	42 596	5 901	42 %	31 715	5737	43 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	33 596	4 654	33 %	26 385	4 773	36 %
Charges financières	1 674	232	2 %	893	162	1 %
Amortissements	12 332	1 708	12 %	9 132	1 652	13 %
Autres produits et charges	- 12	-	-	134	-	-
Résultat courant	19 577	2 712	19 %	16 494	2 983	22 %

(1) Pour le détail voir page 10 « Comparaison des marges de structure par système ».

# 8 Viticulture (33 exploitations)

Le groupe comprend 33 exploitations, dont 23 en société (70 %), réparties sur l'ensemble des appellations présentes dans la région : Jasnières, Fiefs vendéens, Anjou-Saumur et Muscadet. Les plantations représentent 92 % de la SAU. Les résultats sont basés sur la vendange 2013 et les ventes correspondantes de 2013-2014. La campagne de culture est également celle de 2013-2014. L'échantillon présenté ici est très hétérogène, tant au niveau des types d'entreprises que des circuits de commercialisation. On trouve aussi bien des exploitations unipersonnelles de petites surfaces que des domaines de grandes surfaces dont certains impliquent des investisseurs extérieurs. Pour la commercialisation, on retrouve l'ensemble des circuits, avec une prépondérance de la vente directe et de l'export, à la fois intracommunautaire et hors UE.

## Analyse des résultats

Les résultats présentés dans cette édition concernent la campagne 2013-2014 (récolte 2013). Comme 2012, le millésime 2013 a été marqué par le froid et la pluie, avec des mois de mars, avril, mai et juin plus froids et plus pluvieux que la moyenne des dix années qui ont précédé. Cela a conduit à des traitements répétés, entre les épisodes pluvieux, et ce jusqu'à fin juin. Les mois de juillet et août 2013 ont été chauds et secs. Le poste « produits de défense sanitaire » est en hausse pour cette année : + 59 €/ha par rapport à l'édition précédente.

Pour l'ensemble du Val de Loire, le rendement 2013 est en augmentation de 23 % par rapport à la récolte 2012 (année à faibles rendements) mais reste inférieur de 2 % à la moyenne Val de Loire des récoltes 2009 à 2013.

Le nombre moyen d'UTH par exploitation en bio est stable à 4,8. À titre de comparaison, il est de 3 en moyenne pour la viticulture en Val de Loire\*. On compte environ 4,4 ha de vignes en bio par UTH.

Le critère « fonds de roulement en % des stocks » est de 82 % (contre 78 % l'année dernière) : le fonds de roulement ne permet donc pas de couvrir entièrement les stocks.

Le poids de l'endettement court terme a fortement augmenté par rapport à l'édition précédente (passage de 29 à 57 %).

Le poids des annuités dans l'EBE a également légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (+ 1 %) et est en forte hausse depuis 2 ans : il est passé de 46 % pour les revenus 2012 à 58 % dans l'étude actuelle. Ceci traduit un recours à l'emprunt important, en lien avec les besoins de trésorerie des domaines viticoles bio. Les charges de structure représentent toujours 57 % du produit brut, dont 25 % pour la main-d'œuvre et 9 % pour la mécanisation.

L'excédent brut d'exploitation moyen se situe à 48 532 € par UTA en baisse de 2 267 €/UTA par rapport à l'édition précédente. Une fois les annuités remboursées (28 214 € par UTA), il reste un solde de 20 318 € par UTA pour prélever, autofinancer les investissements et conforter la trésorerie.

## Contexte et perspectives

Après une forte augmentation des surfaces bio et en conversion entre 2010 et 2012 (passage de 1 734 à 2 698 ha de vignes), le nombre de producteurs en certification AB ou en conversion, ainsi que les surfaces en vigne restent stables en 2014 par rapport en 2013. On compte fin 2014, 202 vignerons et 2 895 ha de vignes dans les Pays de la Loire (source : Observatoire régional de l'agriculture biologique). Avec la forte vague de conversions réalisées entre 2009 et 2012, beaucoup de vins bio vont arriver sur le marché. La question des débouchés et du positionnement prix de ces vins va se poser. L'ensemble de la filière devra continuer à s'organiser pour accompagner le développement de la viticulture bio sur le long terme.

Après 2 années difficiles, la récolte 2014 affiche des rendements encore insuffisants ne permettant pas aux domaines de reconstituer les stocks.

Elise Kohser

Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

\* Source : « Les références 2014 des entreprises agricoles du Grand Ouest »  
Chambres d'agriculture 37, 41, 44, 49, 72, 79, AGC du GIE ENTR'AS

## 8.1 - Le travail sur l'exploitation

### Statuts et main-d'œuvre

	Total	Par exploitation
Nombre d'entreprises	33	-
→ dont individuelles	10	-
→ dont sociétés	23	-
Nombre d'UTA	49	1,5
→ dont en société	38	1,7
Nombre d'UTH	159	4,8

## 8.2 - La SAU

### La répartition du foncier

	Moyenne (/UTA)
Surface totale (ha)	14,8
→ dont fermage	13,9
→ dont propriété	0,9
SAU	14,2

### Utilisation de la SAU

	Moyenne
Grandes cultures	4 %
Fourrages	3 %
Plantations	93 %

## 8.3 - Analyse financière

Bilan (€)	Moyenne
Capital d'exploitation par UTA	533 570
Taux d'endettement	77 %
→ dont court terme	57 %
Fonds de roulement en % des stocks	82 %
Annuités en % de l'EBE	58 %
EBE en % du capital	9 %

Les résultats du groupe viticulture sont calculés par UTA (unité de travail agricole) telle qu'elle est définie pour calculer la dimension économique.



## Charges opérationnelles

	Moyenne
Charges de cultures (€/ha SAU)	258
→ dont engrais	- 64
→ dont semences - plants	13
→ dont produits défense sanitaire	309
Autres charges opérationnelles	89
Total (hors travaux par tiers cult.) (€/ha SAU)	347
Charges directes (€/ha de SAU)	3 007
→ dont emballages	1 649
→ dont combustibles	15
→ dont produits œnologiques	18
→ dont main-d'œuvre temporaire	1 206
Autres charges directes	119

## Coût de la mécanisation

	Moyenne
Total (€/ha SAU)	1 681
→ dont carburant lubrifiant	132
→ dont entretien réparations	508
→ dont travaux par tiers et location de matériel	872
→ dont amortissements	169

## 8.4 - Résultats économiques

### Du produit au résultat

	Moyenne SAU = 14,2 ha		
	€/UTA	€/ha	en %
Produit brut	223 983	15 729	100 %
→ dont subventions exploitation	3 272	230	1 %
(-) Charges opérationnelles	4 943	347	2 %
(-) Charges directes	42 826	3 007	19 %
Marge globale	176 214	12 375	79 %
Foncier et bâtiment	8 817	619	4 %
Mécanisation	21 235	1 491	9 %
Main-d'œuvre	55 219	3 879	25 %
Autres charges de structure	42 411	2 978	19 %
TOTAL charges de structure	127 682	8 967	57 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	48 532	3 408	22 %
Charges financières	5 462	384	2 %
Amortissements	21 828	1 533	10 %
Autres produits et charges	2 645	-	-
Résultat courant	23 887	1 677	11 %

# Lexique

## Capital d'exploitation

Ensemble de l'actif (immobilisations, stocks, créances, disponible) excepté les terres.

## Charges opérationnelles

Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations. Exemples : charges de cultures (semences, engrais), charges d'alimentation des animaux, produits et honoraires vétérinaires, fournitures diverses, travaux par des tiers sur les animaux, taxes sur les produits.

## Charges directes

Charges directement affectées à la production, spécifiques à l'organisation de l'exploitation. Exemples : emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de main-d'œuvre temporaire, travaux par des entreprises.

## Charges de structure

Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes. Exemples : fermage, cotisations sociales, etc.

## EBE (excédent brut d'exploitation)

Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).

## Fonds de roulement

Argent nécessaire pour financer les stocks et les avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.

## Marge brute

Produit brut diminué des charges opérationnelles.

## Produit brut

Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.

## Résultat courant

Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.

## SAU (surface agricole utile)

Surfaces en cultures et surfaces fourragères.

## SFP (surface fourragère principale)

Surface fourragère consacrée aux animaux. Exemples : prairies, maïs fourrage.

## Taux d'endettement

Total des dettes long, moyen et court termes sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.

## UGB (unité gros bovins)

Unité de référence correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache. Permet d'agréger ou de comparer des effectifs d'animaux d'espèces différentes.


## UTH (unité de travailleurs humains)


Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation.

## UTA (unité de travail agricole)

Unité de travail définie pour le calcul de la dimension économique. Référence : un UTA pour un agriculteur à temps plein. Cette définition tient compte différemment des conjoints installés comme exploitants (1 UTA) et des conjoints collaborateurs (0,5 UTA à temps plein, 0,25 UTA à temps partiel).


# Vos conseillers agriculture biologique dans les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire :

 **Loire-Atlantique**  
Gilles Le Guellaut  
Rue Pierre-Adolphe Bobierre - 44939 NANTES Cedex 9  
→ Tél. 02 53 46 60 01  
E-mail : [gilles.leguellaut@loire-atlantique.chambagri.fr](mailto:gilles.leguellaut@loire-atlantique.chambagri.fr)

 **Maine-et-Loire**  
Elisabeth Cocaud  
14 avenue Jean Joxé, CS 80646 - 49006 ANGERS Cedex  
→ Tél. 02 41 96 75 41  
E-mail : [elisabeth.cocaud@maine-et-loire.chambagri.fr](mailto:elisabeth.cocaud@maine-et-loire.chambagri.fr)

 **Mayenne**  
Brigitte Lambert  
Parc Technopole - Rue Albert Einstein  
Changé BP 36135 - 53061 LAVAL Cedex 9  
→ Tél. 02 43 67 36 84  
E-mail : [brigitte.lambert@mayenne.chambagri.fr](mailto:brigitte.lambert@mayenne.chambagri.fr)

 **Sarthe**  
Florence Letailleur  
15 rue Jean Grémillon - 72013 LE MANS Cedex 2  
→ Tél. 02 43 29 24 57  
E-mail : [florence.letailleur@sarthe.chambagri.fr](mailto:florence.letailleur@sarthe.chambagri.fr)

 **Vendée**  
Paulette Hurel  
Boulevard Réaumur - 85013 LA ROCHE-SUR-YON Cedex  
→ Tél. 02 51 36 83 87  
E-mail : [paulette.hurel@vendee.chambagri.fr](mailto:paulette.hurel@vendee.chambagri.fr)

# Étude coordonnée par la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

En partenariat avec les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire et :

## **AFOCG 44**

Marie-Cécile Desmars  
17 rue du Meunier  
44880 SAUTRON  
→ 02 40 63 39 11

E-mail : [afocgatlantique@orange.fr](mailto:afocgatlantique@orange.fr)

## **AFOCG 49-85**

Dominique Barreaud  
51, rue Charles Bourseul  
Espace Bell - BP 51 85002  
LA ROCHE SUR YON Cedex  
→ 02 51 46 23 99

E-mail : [dbarreaud@afocg.fr](mailto:dbarreaud@afocg.fr)

## **AS 44**

Yvonnick Bonnet  
Maison de l'agriculture  
Rue Pierre-Adolphe Bobierre  
La Géraudière  
44939 NANTES Cedex 9  
→ 02 40 16 36 48

E-mail : [as44@as44.fr](mailto:as44@as44.fr)

## **AS 49**

Francis Houlet  
14, avenue Jean Joxé  
CS 80646  
49006 ANGERS Cedex 01  
→ 02 85 35 75 00

E-mail : [francis.houlet@as49.fr](mailto:francis.houlet@as49.fr)

## **AS CEFIGA**

Jean-Marie Lhommeau  
La Maison des agriculteurs  
9, rue Jean Grémillon  
72013 LE MANS Cedex 02  
→ 02 43 43 68 68

E-mail : [jean-francois.beaujean@plus.agri72.com](mailto:jean-francois.beaujean@plus.agri72.com)

## **CEGAO**

Jérôme Cousquer  
8, rue du Bon Puits  
49480 SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU  
→ 02 41 88 60 22

E-mail : [j.cousquer@cegao.com](mailto:j.cousquer@cegao.com)

## **CERFRANCE 44**

Médard Boure  
8, rue de Laponie - BP 4113  
44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex  
→ 02 28 09 35 00

E-mail : [mboure@cerfrance44.fr](mailto:mboure@cerfrance44.fr)

## **CERFRANCE 49**

Gaël Planchais  
29, avenue Jean-Joxé - BP 60411  
49104 ANGERS Cedex 02  
→ 02 41 33 66 66

E-mail : [gplanchais@49.cerfrance.fr](mailto:gplanchais@49.cerfrance.fr)

## **CERFRANCE 53-72**

Pierre Chambard  
Rue Albert Einstein  
Parc Technopole de Changé - BP 26116  
53061 LAVAL Cedex 9  
→ 02 43 49 84 00

E-mail : [pchambard@53-72.cerfrance.fr](mailto:pchambard@53-72.cerfrance.fr)

## **CERFRANCE 85**

Didier Dupont  
15, rue Jacques-Yves Cousteau - CS 10003  
85036 LA ROCHE SUR YON Cedex  
→ 02 51 48 94 73

E-mail : [ddupont@85.cerfrance.fr](mailto:ddupont@85.cerfrance.fr)

## **COGEDIS**

Michel Hobé  
Zone artisanale Croas ar Nezic  
29800 SAINT THONAN  
→ 02 98 20 35 00

E-mail : [michel.hobe@cogedis.com](mailto:michel.hobe@cogedis.com)

## **COMPTACOM GECAGRI**

Vincent Vogt  
247, avenue des Français Libres - CS 71015  
53010 LAVAL Cedex  
→ 02 43 64 17 17

E-mail : [vincent.vogt@compta.com](mailto:vincent.vogt@compta.com)

## **PROCONSEIL**

Vital Lemasson  
25, rue du Général de Gaulle - BP 32  
85120 LA CHATAIGNERAIE  
→ 02 51 69 61 12

E-mail : [contact@proconseil-cga.com](mailto:contact@proconseil-cga.com)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE

